

Centre Communal
d'Action Sociale

CHAUFFAILLES, le 3 novembre 2020

Résidence Autonomie
«Le Belvédère»

55, rue Achaintre
71170 CHAUFFAILLES

Tél. : 03 85 84 63 19
Fax : 03 85 26 55 19
e-mail : rpa.chauffailles@gmail.com

Madame, Monsieur,

Suite au Conseil de la Vie Sociale qui s'est tenu le lundi 12 octobre 2020 à 14h00 à la Résidence Autonomie «Le Belvédère».

Veillez trouver ci-joint le compte rendu.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Madame le Maire,
Présidente du C.C.A.S.

Madame le Maire,
Présidente du CCAS,
et par délégation,
La Vice-Présidente

**Centre Communal d'Action Sociale
Résidence Autonomie «Le Belvédère»**

55, rue Achaintre
71170 CHAUFFAILLES

Tél. 03 85 84 63 19

Fax 03 85 26 55 19

E-mail : rpa.chauffailles@gmail.com

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
LUNDI 12 OCTOBRE 2020 À 14 H.**

Étaient présents :

Maire de CHAUFFAILLES et Présidente du C.C.A.S : Madame Stéphanie DUMOULIN ;

Représentante de la Municipalité : Madame Maryse DERIVE ;

Représentantes du Conseil Administration du C.C.A.S. : Madame Marion THEVENET, Madame Cécile MICHEL ;

Représentants des résidents : Madame Marie-Josèphe AUCLAIR, Monsieur Claude CHEUZEVILLE ;

Représentants des familles : Madame Brigitte CHUZEVILLE, Madame Josiane JOLIVET, Monsieur Jean-Claude CHEUZEVILLE ;

Représentants du personnel : Madame Monique LACARELLE, Madame Prisca LATHUILLÈRE;

Directrice de la Résidence : Madame Karine JOLY.

Étaient excusés :

Représentante de la Municipalité : Madame Julie BRUNEL ;

Représentante des résidents : Madame Marcelle PERRIN.

Madame THEVENET ouvre la séance à 14 h 10.

1) PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS :

- Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter.

2) BILAN DES PÉRIODES COVID/CONFINEMENT, ET CANICULE.

○ Covid/confinement.

Dès le début de la pandémie, la Résidence Autonomie a appliqué l'ensemble des mesures annoncées par l'ARS et le gouvernement.

Le restaurant a été fermé le lundi 16/03. Cette mesure a entraîné la livraison des repas directement chez les résidents chaque midi par 6 agents du personnel.

Le 16 mars, les animations ont été annulées. Afin d'éviter les rassemblements, chaque semaine les vendredis une visite à tous les résidents a été réalisée par le personnel et des jeux ont été distribués hebdomadairement dès le 3 avril et jusqu'au 26 juin 2020.

Le 26 mars 2020, l'accès aux studios a été interdit à partir de 16h. Seul le personnel soignant et les aides à domicile pouvaient entrer. Ce filtrage des visites a été effectué jusqu'au matin du 2 juin.

Ce protocole a laissé place le 2 juin à un nouveau protocole, avec un registre des visites actuellement encore présent aujourd'hui.

L'animation des jeudis a été remise en place le 26 juin, puis l'activité physique le 7 juillet.

Des masques en tissu ont été distribués aux résidents. Leur renouvellement et l'entretien doit être suivi par la famille.

La parole est donnée à l'assemblée pour connaître le ressenti sur cette période :
Mme CHUZEVILLE annonce que cette période a été très dure pour tous les résidents et que même encore aujourd'hui ils émettent la peur d'une nouvelle restriction des entrées. Madame le Maire indique que le respect des gestes barrières est très important pour éviter à une nouvelle période de confinement.
M CHEUZEVILLE Jean-Claude indique que la période a été très bien gérée.
Madame le Maire informe qu'une prise de température systématique est effectuée à l'entrée du restaurant, ainsi qu'au début des animations. Ce protocole a été mise en place afin de garantir la non-contamination pendant le temps collectif.

○ Canicule.

Passage dans les appartements les 17, 18, 19, et 20 août 2020 en raison des fortes chaleurs (alerte niveau 3) pour inciter les résidents à s'hydrater.
Élus, bénévoles et le personnel ont été sollicités pour cette mission.

La parole est donnée à l'assemblée pour qu'elle exprime son ressenti sur cette période :

Les représentants des familles des résidents soulignent l'importance de cette action. Bien que certains résidents aient été réfractaires à l'action.

Madame le Maire indique le développement d'un plan canicule, afin de mieux cibler les actions à mener en cas de fortes chaleurs.

3) Projets de travaux 2020

○ RÉNOVATION INTÉRIEUR DES ASCENSEURS ET DES BOUTONNIÈRES (EXTÉRIEUR/INTÉRIEUR).

La rénovation des intérieurs et des boutonnières a été réalisée en mai/juin 2020 par la Société Koné.

Budget Boutons : 5345,20 € + 5648,75 € soit 10993,95 € TTC ;

Budget rénovation de l'intérieur (sol – Parois – miroir – main courante – aérations - éclairage led) : 5252,19 € + 4973,65 € soit 10225,84 € TTC.

○ INTALLATION BOITIERS CLÉS.

Installation en mars 2020 de boitiers clé à la porte des résidents à la demande des professionnels intervenant à leur domicile.

○ RENOUELEMENT DES RÉFRIGÉRATEURS DANS LES LOGEMENTS.

Achat de 3 réfrigérateurs en juin et 10 réfrigérateurs en aout 2020. Renouvellement prioritaire sur les équipements les plus vétustes.

L'achat d'autres réfrigérateurs sera fait pour en finalité tous les renouveler.

Budget pour les 3 premiers appareils : 623.99 € TTC - achat chez REXEL ;

Budget pour les 10 appareils : 1958.06 € TTC - achat chez REXEL.

○ ATELIER YOGA DU RIRE.

Un atelier a été mis en place le 13 août, animé par Cécile MORAL, sophrologue. Cette intervention sera prise en charge par la Résidence dans le cadre du CPOM 2020.

Budget : 160 € TTC.

○ RENOUELEMENT DES PORTES ISSUES DE SECOURS – PORTES DES TOITS TERRASSES – PORTE ENTRÉE EXTÉRIEURE T3.

Le projet de remplacement de ces différentes portes actuellement vétustes a été acté sur le budget de la ville. Les travaux seront réalisés cette fin d'année.

Les représentants du personnel informent que le changement des portes d'entrée est relativement urgente car les agents ont de plus en plus de mal à la fermer.

4) TRAVAUX ET ACQUISITIONS À VENIR POUR 2020 :

Les trois projets suivants ont été proposés à l'assemblée :

○ AMÉNAGEMENT DU HALL D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE.

Le projet sur la rénovation et le nouvel aménagement du hall d'entrée de la Résidence.

Ce projet comporterait : le renouvellement des portes de l'entrée par des portes automatiques, le remplacement du mobilier présent, la mise aux normes des boîtes aux lettres, la rénovation du sol, des murs, et de la signalétique interne de la Résidence.

○ **AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE.**

Le projet d'amélioration de l'éclairage des couloirs communs et son automatiser.

○ **RENOUVELLEMENT DE L'ORGANIGRAMME DES CLÉS.**

Le projet de remplacement du système de clés actuel (studios résidents et communs) par un système de clés totalement non reproductibles et référencées sur un organigramme.

L'assemblée a opté, à l'unanimité, pour l'amélioration et l'automatiser de l'éclairage des couloirs. Le renouvellement et la normalisation des boites aux lettres, ainsi que le remplacement des portes d'entrées dans le projet de rénovation du hall a aussi retenu l'attention.

5) PROJETS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Vu la situation sanitaire, les rassemblements de +30 personnes ne sont plus autorisés en Saône et Loire et ce jusqu'à mi-octobre. Nous nous interrogeons sur les festivités de fin d'année. Mme THEVENT indique qu'à l'heure actuelle et vue la situation sanitaire, il est difficile d'envisager d'organiser quelque chose pour les fêtes de fin d'année.

Cependant si nous avons la possibilité d'organiser des festivités, il est demandé à l'assemblée ce qu'elle souhaiterait :

Lieu : ici au salon ou dans une salle à l'extérieur (ex : Salle Léonce Georges) ?

Événement : repas, goûte, spectacle ?

La parole est donnée à l'assemblée pour avoir son avis :

Il est indiqué que le déplacement des résidents à l'extérieur est souvent un obstacle : ils ont beaucoup de difficultés à se déplacer et appréhendent cela.

Le souhait d'organiser une après-midi festive réservée aux résidents uniquement avec buche et spectacle au salon serait à privilégier selon les représentants des familles.

6) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS :

M Claude CHEUZEVILLE intervient et aborde certains points :

- Il remercie la municipalité de la subvention accordée à l'association «L'amicale des Résidants» ;
- Il propose de mettre à disposition des étiquettes aimantées à mettre sur les lave-linges au local des machines à laver. Ces étiquettes resteraient en place sur les appareils lors des essorages ;
- Il souhaiterait que soit indiqué les horaires des permanences sur le programme d'animation mensuelle ;
- Il souhaiterait un changement de nomination de l'activité physique du mardi, afin d'attirer plus de monde. Il propose «Animation maintien en forme» ;
- Il souhaiterait l'annonce systématique des activités de l'après-midi au repas.

7) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES DES RÉSIDENTS :

Pas de demandes.

8) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Les représentants du personnel présentent différents souhaits :

- Le personnel émet le souhait d'être affilié au même régime de prime COVID que les aides à domicile ou les agents intervenus à l'entretien de la maison de santé, à savoir accorder à tous la prime maximum de 500€ - sans prorata en fonction du temps de travail et de la fraction d'emploi.
Ceci serait une reconnaissance du travail fourni par l'ensemble de l'équipe pendant cette période difficile aussi bien en terme de continuité de services, de mobilisation des agents en matière de temps de travail, de prise de risque, et reconnaître l'assiduité et le professionnalisme des agents de la Résidence.
Le personnel remet une lettre de soutien aux élus pour que leur collègue puisse également bénéficier comme eux de la prime maximum.
Madame le Maire réprecise les modalités d'octroi de cette prime et indique que le personnel de la Résidence ne fait pas partie des exceptions pour obtenir la prime maximale ;
- Le personnel sollicite une deuxième prime de 500€ éventuellement impactée sur le budget de la Résidence, afin d'avoir une reconnaissance pour leur implication depuis le 16 mars. Les représentants indiquent qu'aucun agent n'a eu d'arrêt maladie, ainsi il y a eu une totale implication et une grande assiduité du personnel. De plus, il n'y a pas eu de cas de Covid au sein de l'établissement,

grâce notamment au surcroît de travail fourni et à la désinfection des locaux.

Madame le Maire informe que ce point sera soumis au conseil d'administration du CCAS ;

- Le personnel souhaite que la Borne MELO soit achetée afin de pouvoir proposer plus de bien-être aux résidents ;
- Une augmentation des places de parking aussi a été demandée ;
- Le personnel souhaite une amélioration des conditions de travail relatives à la manutention des poubelles se trouvant sous les vide-ordures.

Mme MICHEL indique que dans beaucoup de structures il y a une suppression de ces vide-ordures. Les familles sont en accord avec une éventuelle condamnation de ce service.

DATES À RETENIR :

- Prochain Conseil de la Vie Sociale :
un lundi ou mardi de janvier 2021 à 14h.

La séance est levée à 16h10.